

PERSONNES PRESENTES :

| | |
|--|---|
| Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry | Président : Monsieur Gérard NICAUD. Vice-Présidents et Maires : Clion : Madame Béatrice LE GLOANNEC. Arpheilles : Monsieur Jean-Marie BONAC. Palluau-sur-Indre : Monsieur Marc ROUFFY Vice-Président et conseiller municipal : Monsieur Pierre BERTHOUMIEUX. Maires, adjoints et conseillers municipaux : Arpheilles : Monsieur Jean-Paul DEROCHE. Fléré-la-Rivière : Mesdames Marie-Noëlle LEOURIER et Ghislaine GAIMON, Monsieur Michel BRAUD. Murs : Jacques CHARLOT. Saint-Cyran-du-Jambot : Messieurs Bernard JACQUELIN et Bernard GALLAND. Directeur des services techniques : Monsieur Jean-Louis BEIGNEUX. Chef de projet Petite ville de demain : Monsieur Nicolas DELMAS. |
| Bureaux d'études | Monsieur Thierry GUILLET. |
| ORDRE DU JOUR : | Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : Environnement et paysage. |

Deux groupes sont constitués pour échanger sur les thèmes de la journée :

- **Groupe 1** : communes d'Arpheilles, Châtillon-sur-Indre, Clion-sur-Indre, Fléré-la-Rivière, Saint-Cyran-du-Jambot ;
- **Groupe 2** : communes d'Arpheilles, Châtillon-sur-Indre, Fléré-la-Rivière, Murs, Palluau-sur-Indre, Saint-Cyran-du-Jambot.

CONTEXTE PHYSIQUE

| Groupe 1 | Groupe 2 |
|--|--|
| Quel est le bon scénario à l'horizon 2036 et pourquoi ? | |
| <p style="text-align: center;">Scénario 2 Valorisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse : les points importants du scénario Valorisation sont : <ul style="list-style-type: none"> - Le développement des interconnexions ; - De nouvelles pratiques urbaines (récupération des eaux de pluie, îlots de fraîcheur...). ● Observation : le PLU peut imposer la récupération de l'eau de pluie à la parcelle. Il est noté que cette récupération peut empêcher d'alimenter les cours d'eau. Néanmoins, la récupération des eaux de pluie à la parcelle (ou sur la voie publique) relève du code civil. En période sèche, la récupération permet l'arrosage sans mobiliser le réseau public. | <p style="text-align: center;">Scénario 3 Objectifs SCOT</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse : les points importants du scénario Objectifs SCOT sont : <ul style="list-style-type: none"> - L'adaptation des projets de développement (habitat, activité, équipement) à l'état de la capacité de la production d'eau potable ; - Le développement des interconnexions ; - Le changement climatique dont les économies d'eau. |
| Actions prioritaires en matière d'eau potable | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse des deux groupes : <ul style="list-style-type: none"> - Interconnexion des réseaux. - Colmater les fuites pour un meilleur rendement du réseau. | |
| Actions prioritaires en matière d'assainissement | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse des deux groupes : <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le fonctionnement des dispositifs d'assainissement individuel. | |

MILIEUX NATURELS

| Groupe 1 | Groupe 2 |
|---|--|
| Quel est le bon scénario à l'horizon 2036 et pourquoi ? | |
| Scénario 2 Valorisation | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse : les points importants du scénario Valorisation sont : <ul style="list-style-type: none"> - La préservation est à renforcer notamment dans la trame verte et bleue ; - Le scénario 3 « Objectifs SCOT » comporte trop d'interdictions. Néanmoins, le SCOT devra être respecté dans l'esprit (principe de non opposition). | |
| Points à retenir de la colonne Moyens du questionnaire | |
| - Inciter au reboisement. | - Développer la sylviculture (item hors propositions). |
| Faut-il replanter des haies, et si oui avec quels moyens ? | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse des deux groupes : <ul style="list-style-type: none"> - La replantation de haies est à favoriser notamment dans les espaces de la Trame verte et bleue. Il y a deux secteurs où les haies représentent un enjeu majeur : les vallées et les versants, notamment pour gérer le ruissellement. | |
| Partagez-vous la proposition de préservation des lisières forestières ? | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse des deux groupes : <ul style="list-style-type: none"> - La proposition est retenue : préservation par des zones non aedificandi ou zones tampons. Les transitions entre les zones boisées et les milieux ouverts et éclairés sont en général des milieux dynamiques, où de nombreuses espèces (faune et flore) transitent et se développent. | |
| Que pensez-vous du potentiel économique de la forêt ? | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse des deux groupes : <ul style="list-style-type: none"> - La filière bois-énergie n'apparaît pas être un potentiel important sur le territoire. Les loisirs peuvent l'être. | |

POLLUTIONS, RISQUES, NUISANCES

| Groupe 1 | Groupe 2 |
|--|----------|
| Quel est le bon scénario à l'horizon 2036 et pourquoi ? | |
| Scénario 2 Valorisation | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse : les points importants du scénario Valorisation sont : <ul style="list-style-type: none"> - Le scénario 2 permet de prendre la direction des objectifs SCOT, mais il faut exclure le recours à l'établissement public foncier pour acquérir les terrains pollués. La solution à ce problème est à long terme car les handicaps sont lourds : problème d'acquisition, problème de dépollution et de désamiantage. | |
| Quelle est l'action prioritaire à conduire en matière de pollutions, risques et nuisances ? | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse des deux groupes : <ul style="list-style-type: none"> - Le PPRI permet de gérer le problème majeur sur le territoire. | |
| Estimez-vous que le PPRI Vallée de l'Indre doit être complété par des dispositions sur les espaces proches ? | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse des deux groupes : <ul style="list-style-type: none"> - La proposition concerne les versants de l'Indre et des cours d'eau affluents. Ce sera à revoir dans le cadre du travail sur les plans de zonage, mais il ne faut pas que cela étende les contraintes du PPRI. Les dispositions seront plus à orienter sur des préservations ponctuelles d'éléments du paysage par exemple. | |
| Quel futur voyez-vous pour les sites pollués à horizon 10 ans ? | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse des deux groupes : <ul style="list-style-type: none"> - La proposition concerne les silos de l'ancienne gare et l'ancien site Piot à Châtillon-sur-Indre. La solution est à long terme (voir point développé dans le choix du scénario ci-dessus), pas forcément dans l'horizon du PLUI. | |

RESSOURCES NATURELLES

| Groupe 1 | Groupe 2 |
|--|----------|
| Quel est le bon scénario à l'horizon 2036 et pourquoi ? | |
| Scénario 2 Valorisation | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse : les points importants du scénario Valorisation sont : <ul style="list-style-type: none"> - Le scénario 2 permet de prendre la direction des objectifs SCOT, sans la filière bois-énergie dont on a dit précédemment qu'elle ne représente pas un potentiel important, mais en ajoutant un principe d'exclusion des parcs éoliens autour des monuments et sites emblématiques du patrimoine urbain. Le photovoltaïque est mentionné dans les filières à développer mais il faudra aussi ajouter l'agrivoltaïsme. | |
| Quels sont les filières énergies renouvelables prioritaires pour le territoire ? | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse des deux groupes : <ul style="list-style-type: none"> - Le photovoltaïque est la filière à développer en priorité. | |
| La filière bois représente-t-elle un potentiel réel. Doit-elle être accompagnée ? | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse des deux groupes : <ul style="list-style-type: none"> - Non, cf commentaire sur le scénario retenu. | |
| Où peut-on envisager des secteurs de développement de l'éolien? | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse des deux groupes : <ul style="list-style-type: none"> - Les zones d'exclusion des éoliennes sont à définir (trame verte et bleue, monuments et sites emblématiques du patrimoine urbain). Le PADD définira le principe. Mais il faudra revenir plus précisément dessus à l'issue du travail en commune prévu par la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, sur la cartographie par commune des zones d'accélération des énergies renouvelables. | |

PAYSAGE

| Groupe 1 | Groupe 2 |
|---|---|
| Quel est le bon scénario à l'horizon 2036 et pourquoi ? | |
| Scénario 2 Valorisation | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse : les points importants du scénario Valorisation sont : <ul style="list-style-type: none"> - Les cônes de protection visuelle qui reprennent l'idée des zones d'exclusion des éoliennes et la complète par des éléments du paysage à grande échelle ; - La mise en valeur des ceintures des bourgs (paysage et valorisation sociale ou économique). | |
| Points à retenir de la colonne Moyens du questionnaire ? | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Les cônes de protection visuelle. - Préserver la biodiversité. | <ul style="list-style-type: none"> - Les cônes de protection visuelle. |
| Validez-vous la démarche de préservation et de mise en valeur des ceintures des bourgs des communes (paysage, économie, social) ? | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse des deux groupes : <ul style="list-style-type: none"> - La démarche est validée. | |
| Que pensez-vous de la proposition de l'ABF de créer des périmètres de protection modifiés autour des monuments historiques ? | |
| <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse des deux groupes : <ul style="list-style-type: none"> - La proposition de l'ABF permettra d'adapter la protection au site. Elle est retenue. Il faudra travailler avec l'ABF pour finaliser ces périmètres. Deux monuments sont actuellement concernés par ce type de périmètres à Clion-sur-Indre (chapelle de Varye, ancien manoir du Marteau). | |
| Validez-vous le principe de préserver des cônes de vue sur le patrimoine bâti majeur et sur le grand paysage ? | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Le principe est validé. | |

Châteauroux, le 30 mai 2023 - T GUILLET